

BATIMENTS PUBLICS

Elus et techniciens des collectivités, le Pôle Territorial vous accompagne dans la gestion de vos bâtiments

Un appui à chaque étape :

- Se former aux **enjeux techniques** du bâtiment :

Confort d'été, récupération d'eau, rénovation du bâtiment, diagnostic de patrimoine, logements communaux, choix de l'énergie et des matériaux...

- **Identifier** les bâtiments les plus énergivores , **prioriser** les logements communaux à rénover, mettre en place une **stratégie** de rénovation de son parc immobilier
- Etre aiguillé vers les interlocuteurs techniques compétents et donner les clés d'un audit énergétique **pertinent**
- Préparer un projet de rénovation en amont des **demandes d'aides**

Un accompagnement sur mesure :

- Trouver des solutions à des problèmes d'**inconfort d'été ou d'hiver**
- Réduire le coût d'utilisation d'un bâtiment sans investissement majeur
- Avoir un avis extérieur sur un projet en cours d'étude ou de réalisation
- Changer les systèmes d'éclairage d'un bâtiment pour faire des **économies**
- Mettre en place et calibrer un projet de **récupération d'eau**



Votre contact au Pôle Territorial :

François HAMARD



05 63 36 20 11